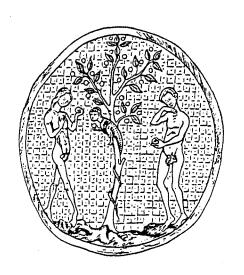
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Recherche interlinguistique sur les variations d'actance et leurs corrélats (RIVALC)

ACTANCES

3



PARIS



Les cahiers *Actances* présentent, sous la forme de documents de travail, le produit de l'activité des membres de la R.C.P. (Recherche coopérative sur programme) n°080749 du C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique), intitulée "Recherche interlinguistique sur les variations d'actance et leurs corrélats" (sigle: RIVALC) et dirigée par G.Lazard.

Chaque auteur est responsable de ses écrits.

Toute correspondance relative aux cahiers Actances doit être adressée à: G.Lazard (RIVALC), 60 rue Henri Barbusse, F-75005 Paris, France.

(C) les auteurs.

La vignette de la couverture figure le corrélat sémantique d'une situation actancielle typique, avec agent, patient, bénéficiaire, causateur et circonstances diverses. Dessin de C.Popineau, d'après une miniature d'un manuscrit hébreu (British Library: Add.11639).

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION	5
I. REGARDS SUR DES LANGUES SANS VARIATIONS DE DIATHESE	
Résumé schématique des fonctions du passif et de l'antipassif	12
C.PARIS, Comment sont remplies en tcherkesse les fonctions dévolues dans d'autres langues aux variations de diathèse	14
D.BERNOT, Economie et neutralisme verbal en birman	73
II. AUTRES REGARDS	
J.BOULLE, Aspect et diathèse en basque	85
M. DESSAINT, Marques et échos d'actance en guarani	122
L.GALAND, Redistribution des rôles dans l'énoncé verbal en berbère	132
P.KIRTCHUK, Structures actancielles en quechua	159
MF.PATTE, Variations d'actance en añun	178
III. NOTES ET REFLEXIONS	195
Liste des membres de l'équipe RIVALC	206
Sommaires des précédents numéros d'Actances	207

PRESENTATION

"L'objet du programme RIVALC est d'étudier, dans des langues de types aussi divers que possible, les variations d'actance, c'est-à-dire les changements dans les relations grammaticales qui lient le prédicat verbal et les termes nominaux principaux (les actants), et de déterminer les facteurs pertinents corrélatifs de ces variations, l'objectif final étant d'atteindre, si possible, des invariants présumés universels" (Actances 1, 1985, p.7).

Pendant l'année universitaire 1986-1987, l'équipe RIVALC a poursuivi ses recherches sur les variations de diathèse. Elle a soumis à des discussions critiques ses travaux antérieurs tels qu'ils avaient pris forme dans Actances. 2. Elle s'est demandé comment les fonctions assumées dans certaines langues par les variations de diathèse (mise au passif ou à l'antipassif) sont remplies dans des langues qui ignorent la diathèse. Elle a examiné les formes que prennent les variations d'actance dans quelques langues amérindiennes.

Cette activité se reflète dans le présent cahier *Actances*, qui se trouve en conséquence articulé un peu autrement que les deux cahiers précédents.

Une première partie ("Regards sur des langues sans variation de diathèse") fait suite directement à *Actances* 2, et plus précisément à l'article de G.Lazard, "Formes et fonctions du passif et de l'antipassif". C'est pourquoi on a mis en tête de cette partie, pour faciliter la lecture, un résumé schématique de cet article, qui énumère les diverses fonctions reconnues au passif et à l'antipassif.

C.PARIS a utilisé systématiquement cette grille, en l'appliquant à la langue tcherkesse. Son article n'est donc pas une analyse qui suivrait les lignes de la structure de la langue, mais la présentation des réponses offertes par cette langue à des questions dont le groupement n'a d'autre raison d'être que le fait que d'autres langues y répondent au moyen des variations de diathèse.

Comme on pouvait s'y attendre, ces réponses sont extrêmement diverses. Certaines sont banales, p.ex. l'emploi de la 3e personne du pluriel ou de la 2e du singulier pour exprimer "on", le jeu des anaphoriques pour lever les ambiguïtés éventuelles en phrase complexe, le rôle de l'ordre des termes dans les structures de la visée communicative. D'autres sont plus spécifiques. Le seul actant obligatoire étant Y (l'objet), si X (l'agent) est indéterminé ou si on ne veut pas le mentionner, il suffit de le supprimer. D'autre part on note avec intérêt le jeu des préverbes et des variations lexicales selon que

l'agent est humain/animé ou non (ex.61 et suiv.) ou que l'action est volontaire ou non (ex.77 et suiv.), ainsi que le rôle relativement important des impersonnels (ex.24 et suiv.). Le tcherkesse n'ignore pas non plus (ex.108 et suiv.) les tours qui ont été appelés "anti-impersonnels", où le verbe porte la marque d'un agent qui ne peut être explicité (cf. G.Lazard, "Anti-impersonal verbs, transitivity continuum and the notion of transitivity", dans Seiler, H. et G.Brettschneider, Language invariants and mental operations, Tübingen 1985, p.115-123): les quelques verbes ainsi construits, "aller, passer (le temps), progresser, commencer, fuir", entrent assez bien dans la sphère sémantique où se placent dans d'autres langues les verbes de construction semblable.

Il vaut la peine de relever aussi le cas des verbes uniactanciels à voyelle radicale e qui s'opposent à des biactanciels ("transitifs") à voyelle radicale e qui expriment une "introversion" du procès. Ils ressemblent aux verbes "symétriques" ou "réversibles" d'autres langues (dans leur emploi intransitif) et aussi à des antipassifs sans objet. Mais la variation radicale a aussi un emploi spatial (ex.90) et n'est donc pas grammaticalisée dans la fonction d'intransitivation.

Le cas des verbes "instables" ou "labiles" (ex.91 et suiv.) est en tcherkesse ce qui se rapproche le plus d'une variation de diathèse. On a nié qu'il s'agisse d'antipassif, en arguant du fait que les verbes susceptibles de la double construction sont très peu nombreux tandis que chacune des deux constructions s'applique d'autre part à un nombre important de verbes. Il n'en reste pas moins qu'en "construction B" ("intransitive") ces verbes "labiles" désignent une action partielle, incomplète, qui n'atteint son objet que superficiellement. Or cette réduction de l'meffectivité" de l'action est précisément la fonction sémantique de l'antipassif. Il s'agit donc bien du même phénomène, même si en tcherkesse il est plus lexical que grammatical.

D.BERNOT, traitant du birman, a choisi un autre parti. Au lieu de suivre la grille, elle s'est demandé "où chercher des indices d'actif, de passif ou d'antipassif dans une langue à verbe invariable". Ajoutons que c'est une langue où les notions de sujet et d'objet n'ont guère de sens. Les actants y sont marqués par des postpositions qui indiquent respectivement le point de départ et la direction, c'est-à-dire la source et le but de l'action: la grammaire reflète donc directement les rôles sémantiques. En outre ces postpositions sont souvent omises, quand le contexte est suffisamment clair. Dans ces conditions on ne voit pas comment il pourrait y avoir des variations de diathèse.

L'auteur cherche donc des indices de passivité dans le champ sémantique des verbes. Elle note d'abord que l'actant unique peut être conçu comme agent ou comme patient et éventuellement marqué en conséquence par l'une ou l'autre des deux postpositions (cf., avec le même verbe, la paire minimale des ex.66 et 67; le birman semble donc se ranger parmi les langues de structure actancielle "duale" dite "active"). Elle relève un tour avec le verbe "recevoir,

supporter", qui a été interprété comme une sorte de passif (tour analogue à l'un des passifs du thai, cf.R.Gsell, "Les diathèses "passives" en thai, Actances 2, p.69-93), mais il a un rendement faible. Elle montre qu'une opposition manifestée par certains couples de verbes n'est plus aujourd'hui une opposition de voix. Quant à la dépersonnalisation polie, qui est ailleurs l'une des fonctions du passif, elle s'opère aisément au moyen de l'ellipse ou de l'expression périphrastique des actants.

La deuxième partie ("Autres regards") comporte des articles sur des sujets qui sont diversement en rapport avec le thème central des travaux de l'équipe.

J.BOULLE, qui depuis longtemps réfléchit aux questions d'aspect, se livre, à propos de l'article de G.Rebuschi dans Actances 2 ("Diathèse et (non-configurationnalité: l'exemple du basque"), à de riches considérations sur les rapports des catégories d'aspect et de diathèse. Selon la théorie qu'il présente, l'opposition aspectuelle fondamentale est entre processif et extraprocessif: dans le premier aspect le moment de référence se place à l'intérieur de la durée du procès, dans le second il est après la fin du procès (parfait) ou avant son début (prospectif). Il oppose d'autre part à l'aspect proprement dit l'aoristique, qui ignore tout moment de référence et situe le procès globalisé hors du temps de l'observation. Il analyse sur ces bases la valeur des formes du système verbal du basque et suggère ainsi une explication du fait que les passifs et antipassifs décrits par Rebuschi dans l'article en question se situent dans l'extra-processif (parfait et prospectif).

D'autre part l'auteur fait ressortir, en dépit de la "non-configurationnalité" du basque, la dissymétrie du traitement de l'agent et de l'objet dans ces formes de diathèse. Au passif l'agent peut manquer et s'il est présent c'est comme un élément complémentaire et toujours rhématique. En revanche à l'antipassif l'objet ne peut manquer; il subit une certaine coalescence avec le verbe; "ce n'est pas avec le verbe seul que le sujet entre ici en rapport, mais avec le verbe muni de son objet" (p. 106), lequel n'est plus un actant, mais un déterminant du verbe.

Boulle esquisse aussi une théorie des "modes d'actance", fondée sur l'expérience que l'homme a du monde. Le transitif et l'intransitif sont des notions primitives "existant en principe sans contrainte" (p.112): la première a sa source dans la connaissance des actions humaines, la seconde dans l'observation des états et changements d'état des objets. La structure ergative, qui serait nécessairement "non-configurationnelle", résulterait d'un équilibre entre deux logiques: une logique de l'objet (mode d'actance intransitif), reflétée dans le caractère obligatoire de l'objet et sa morphologie zéro, et une logique du sujet (mode d'actance transitif), manifestée par l'ordre des mots où l'agent, qui tend par nature à être pris

pour thème, vient en tête. Ces considérations ouvrent d'intéressantes perspectives dans diverses directions.

M.DESSAINT, en un article bref, mais dense, présente les traits essentiels des structures actancielles en guarani.* Cette langue présente l'intérêt d'être de celles, apparemment minoritaires dans le monde, où les relations actancielles sont du type que G.A.Klimov nomme "actif" et qu'il vaut mieux appeler "dual" (cf. G.Lazard, "Le type linguistique dit 'actif': réflexions sur une typologie globale", Folia linguistica 20/1-2, 1986, p.87-108). Ceci signifie que les prédicats uniactanciels y sont susceptibles de deux constructions différentes: ils s'affixent l'une ou l'autre des deux séries marques personnelles qui en phrase biactancielle caractérisent respectivement l'agent patient (celles le que Dessaint et respectivement "actives" et "attributives"). Combien faut-il définir classes de lexèmes? Dessaint en compte trois. On peut se demander s'il ne conviendrait d'en distinguer quatre, selon leur possibilités de combinaison, en position prédicative, avec les marques personnelles:

a/ ceux qui admettent les deux marques ensemble ou celle des deux qu'impose la hiérarchie des personnes (les verbes biactanciels ou transitifs);

b/ ceux qui n'admettent que la marque ACT (que Dessaint range aussi parmi les verbes);

c/ ceux qui n'admettent que la marque ATT (les "adjectifs" de Dessaint);

d/ ceux qui peuvent fonctionner comme prédicat sans marque personnelle (les noms).

Bien entendu, un même lexème peut appartenir à plus d'une classe, cf.le tableau de la p.127.

Autre trait intéressant du guarani, il pratique le "marquage différentiel de l'objet". La présence ou l'absence de la postposition pe obéit aux mêmes contraintes ou tendances que les morphèmes analogues dans d'autres langues, comme l'a bien montré G.Bossong ("Markierung von Aktantenfunktionen im Guarani: zur Frage der differentiellen Objektmarkierung in nichtakkusativischen Sprachen", dans Plank, F., éd., Relational typology, Berlin 1985, p.1-29).

L.GALAND étudie en berbère divers mécanismes qui relèvent de la diathèse: verbes "réversibles", passifs, causatifs, factitifs. En ce qui concerne les verbes dits symétriques ou, mieux, réversibles (type "il casse la branche"/"la branche casse"), il montre qu'ils "appartiennent aux secteurs lexicaux les plus variés". Leurs traits communs sont: 1) qu'ils désignent des actions qui affectent, modifient effectivement l'objet sur lequel elles portent, 2) que cette modification est culturellement pertinente, 3) que le rôle de

^{L'équipe est reconnaissante à Michel DESSAINT qui a eu l'obligeance de venir exposer devant elle les lignes principales de la structure du guarani.}

l'agent est relativement "discret". D'autre part "divers indices suggèrent que le système de la langue place l'emploi transitif du verbe réversible avant l'emploi intransitif": autrement dit, l'emploi intransitif est second. Ces observations, fondées sur des données abondantes, sont probablement généralisables à bien d'autres langues.

Le passif se distingue sémantiquement de l'emploi intransitif du verbe réversible par le fait qu'il implique un agent (non mentionné): les textes confirment l'intuition (comparer, en français, "les chemises sont blanchies" [par le blanchisseur], mais "les cheveux blanchissent").

Enfin l'analyse précise des transformations factitive et causative contribue à une meilleure intelligence de ce qui est souvent appelé "orientation du procès", notion peu claire.

P.KIRTCHUK décrit les structures actancielles du quechua. Il étudie successivement le jeu des marques actancielles dans le verbe, celui des préfixes directionnels et la marque casuelle qui caractérise l'objet. Ce dernier point est le plus spécifique, car cette même marque casuelle s'affixe aussi aux éléments "adverbiaux". Les termes qui correspondent à l'objet et aux adverbes de nos langues sont donc en quechua traités de la même façon: tous sont en quelque sorte des qualificatifs du prédicat verbal. Cette marque"crée une espèce de "zone d'influence de proximité" autour du verbe qui marque les éléments conçus comme ayant un rapport immédiat avec le procès" (p.170). L'auteur en rapproche des faits de l'arabe classique et aussi certains emplois de l'accusatif en latin et en grec. Cet ensemble de données suggère une certaine parenté fonctionnelle entre les éléments en question et indique une direction de recherche qui mérite d'être suivie.

M.-F.PATTE s'attache à une autre langue indienne d'Amérique du Sud, l'añun (de la famille arawak), dont elle décrit les structures d'actance. Celles-ci sont exceptionnellement variées. C'est une langue ergative qui présente cette particularité que le verbe uniactanciel porte un préfixe a- qui occupe la place de l'agent du verbe biactanciel. Ce qu'on peut schématiser ainsi:

phrase uniact.

a-V-z Z

phrase biact.

x-V-y Y X (ou: X Y)

Il y a un antipassif, avec un objet de préférence indéfini, ce qui est ce qu'on attend d'un antipassif. Le verbe a le même préfixe a, et l'objet n'est plus représenté dans la forme verbale:

antipassif

a-V-x Y X (ou: X Y ?)

Mais en outre la marque actancielle suffixée (z ou y ou, à l'antipassif, x) peut elle-même être remplacée par une marque neutre de forme -i. On a donc encore:

z-V-i Z

x-V-i Y X (ou: X Y ?)

et même avec double marque neutre:

a-V-3

Il semble bien que ces formations, qui excluent toute marque aspectuelle et qui s'emploient notamment en position subordonnée, soient des sortes de nominalisation.

La troisième partie ("Notes et réflexions") ouvre une rubrique nouvelle. L.GALAND ajoute un renseignement à l'article qu'il a publié dans Actances 1. A.CARTIER, Z.GUENTCHEVA et C.MOYSE-FAURIE présentent des remarques sur les contributions de R.Gsell, de G.Kassai et de C.Pilot-Raichoor à Actances 2. C.PILOT-RAICHOOR se livre à quelques réflexions sur la notion de transitivité (au sens large) appliquée à la langue qu'elle étudie.

Cette rubrique est ouverte aux lecteurs d'Actances. On souhaite qu'ils fassent part à la rédaction de leurs remarques, critiques et suggestions: on les publiera volontiers dans le prochain numéro d'Actances.

I.

REGARDS SUR DES LANGUES SANS VARIATIONS DE DIATHESE

Résumé schématique des fonctions du passif et de l'antipassif (cf. Actances II, pp. 7 - 58)

/ Sigles:

X: terme traduit en français par le sujet (souvent = agent)

Y: terme traduit en français par l'objet (souvent = patient)7

Fonctions du passif et formes assimilées.

- 1. Fonctions syntaxiques:
 - a) non-mention de X
 - X inconnu ou bien connu ou non mentionné pour quelque raison;
 - X indéterminé ("on"): maximes, expressions d'une aptitude de Y, etc.;
 - X inexistant: phénomènes spontanés;
 - b) "promotion" de Y pour permettre la construction de phrases complexes (coordination, complétives, relatives, etc.);
 - c) poids relatif des termes: X beaucoup plus long que Y.
- 2. Fonctions de "visée":
 - Y thème et/ou X rhème.
- 3. Fonctions sémantiques:
 - a) X indéfini ou moins défini que Y;
 - b) X moins humain (animé, etc.) que Y;
 - c) X inférieur à Y dans la hiérarchie des personnes (1 > 2 > 3);
 - d) X pluriel, Y singulier (?);
 - e) X peu actif (p.ex. expression d'une incapacité de X);

- f) action réfléchie;
- g) style cérémonieux / majestueux / administratif / objectif (= dépersonnalisé).

(En outre, affinité du passif avec la notion d'état).

Fonctions de l'antipassif et formes assimilées.

- 1. Fonctions syntaxiques:
 - a) non-mention de Y:
 - b) "promotion" de X (à la fonction de terme à l'absolutif) pour permettre la construction de phrases complexes (coordination, complétives, relatives, etc.).
- 2. Fonctions de "visée":
 - X thème et/ou Y rhème (esquimau?);
 - X rhème [mam].
- 3. Fonctions sémantiques:
 - a) Y indéfini:
 - b) action habituelle / générale / dénotant une aptitude de X;
 - c) aspect progressif;
 - d) aspect conatif / désidératif / présent orienté vers le futur;
 - e) phrase négative;
 - f) -action involontaire;
 - g) -action réfléchie;
 - h) X non humain;
 - i) X inférieur à Y dans la hiérarchie de définitude/humanitude.

Liste des membres de l'équipe RIVALC

Denise BERNOT, I.Na.L.C.O.

Jacques BOULLE, Université de Paris VII

Alice CARTIER, Université de Paris V

Georges CHARACHIDZE, I.Na.L.C.O.

France CLOAREC-HEISS, C.N.R.S.

Sophie FISHER, E.H.E.S.S.

Lionel GALAND, E.P.H.E.

René GSELL, Université de Paris III

Gladys GUARISMA, C.N.R.S.

Zlatka GUENTCHEVA, C.N.R.S.

Georges KASSAI, C.N.R.S.

Pablo KIRTCHUK, Université de Lyon III

Marc LAUTROU, Université de Paris III

Gilbert LAZARD, E.P.H.E.

Florence MALBRAN-LABAT, C.N.R.S.

Martine MAZAUDON, C.N.R.S.

Philippe MENNECIER, Musée de l'homme

Boyd MICHAILOVSKY, C.N.R.S.

Claire MOYSE-FAURIE, C.N.R.S.

Catherine PARIS, C.N.R.S.

Marie-France PATTE, C.N.R.S.

Jean PERROT, E.P.H.E.

Christiane PILOT-RAICHOOR

Daniel SEPTFONDS, I.Na.L.C.O.

Nicole TERSIS, C.N.R.S.

Sigles:

C.N.R.S. Centre national de la recherche scientifique

E.H.E.S.S. Ecole des hautes études en sciences sociales

E.P.H.E. Ecole pratique des hautes études

I. Na. L. C. O. Institut national des langues et

civilisations orientales